

**Licence professionnelle Métiers de l'internet et du
multimédia**
Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence professionnelle. Licence professionnelle Métiers de l'internet et du multimédia. 2017, Université de Reims Champagne-Ardenne - URCA. hceres-02028085

HAL Id: hceres-02028085

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02028085>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Département d'évaluation des formations



Rapport d'évaluation

Licence professionnelle Métiers de l'internet et du multimédia

Université de Reims Champagne-Ardenne
(URCA)

Campagne d'évaluation 2016-2017 (Vague C)

Rapport publié le 14/06/2017

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Département d'évaluation des formations

Pour le HCERES,¹

Michel Cosnard, président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Évaluation réalisée en 2016-2017
sur la base d'un dossier déposé le 13 octobre 2016

Champ(s) de formations : Sciences, technologies, ingénierie

Établissement déposant : Université de Reims Champagne-Ardenne

Établissement(s) cohabilité(s) : /

Présentation de la formation

La licence professionnelle (LP) *Métiers de l'Internet et du Multimédia* (MIM) est ouverte depuis 2005 et exclusivement réservée à l'alternance depuis 2013 (contrats de professionnalisation). Elle comporte un seul parcours de formation. Elle est rattachée à l'Institut universitaire de technologie (IUT) de Troyes. Elle vise à former des étudiants sur l'ensemble du processus de création de site multimédia, tant sur le plan de la communication que sur le plan artistique et technique.

Analyse

Objectifs
<p>L'objectif général d'une licence dédiée aux métiers du web se justifie parfaitement du fait qu'il s'agit d'un champ qui recrute. Le champ professionnel visé est absolument clair, les métiers visés sont clairement énumérés (concepteur de contenus multimédias, réalisateur de contenus multimédias, animation de site multimédia), ainsi que les connaissances attendues et les débouchés. Cependant, l'explicitation des objectifs scientifiques et professionnels gagnerait à être clarifiée afin de mieux cerner la spécificité de la licence par rapport à d'autres licences professionnelles : LP <i>Médias numériques associés aux technologies de l'image et du son</i> (MENATIS) pour le volet multimédia et la LP <i>Métiers de la Communication</i> (MC) en ce qui concerne la communication.</p>
Organisation
<p>La formation propose 350 heures de cours en présentiel en TD (travaux dirigés), 100 heures en TP (travaux pratiques) et 150 heures de projet tuteuré, soit 16 semaines à l'université et 36 semaines en entreprise. Il n'y a pas de spécialités, tous les enseignements sont dans le tronc commun. Lors des semaines à l'IUT, les enseignements des professionnels sont organisés sous forme de séminaires de 2 à 5 jours. Cette organisation est pertinente. Le dossier manque toutefois de clarification concernant :</p> <ul style="list-style-type: none"> - le nombre de séminaires lors des 16 semaines de formation à l'université, - l'organisation des Unités d'Enseignement (UE) : au-delà des intitulés de cours, les UE devraient être organisées, soit en ensemble disciplinaire, soit en groupe de compétences.

Positionnement dans l'environnement
<p>La formation apparaît bien implantée dans le tissu économique. Ce lien s'exprime par des contrats de professionnalisation proposés aux étudiants de la LP, ainsi que par l'embauche de certains d'entre eux (8 entreprises en lien avec la formation ont embauché des étudiants ayant fait leur contrat de professionnalisation dans leur structure). Pour autant il n'y a pas de formalisation de ces partenariats. Une collaboration existe avec le YEC (Young Entrepreneur Center) qui vise à développer l'esprit start-up/entrepreneurial pour tous les étudiants de Troyes et sa région. Le dossier ne présente que les formations de l'URCA. Si la LP semble complémentaire des autres formations, il n'y a pas de visibilité au-delà de cette zone de proximité. Parmi les deux LP présentées, la licence <i>MIM</i> affiche des liens étroits avec la licence <i>Métiers de la Communication</i> : plusieurs enseignements sont mutualisés (techniques de recherche d'emploi, gestion d'entreprise, English week) et des projets tuteurés peuvent être en commun.</p>
Equipe pédagogique
<p>L'équipe est constituée de PRAG (Professeurs agrégés) et PRCE (Professeurs certifiés) (42,2 % du volume de formation), d'enseignants-chercheurs (EC) (15,5 % du volume de formation - 2 en Informatique, 27^e section du Conseil national des universités - CNU, et 1 en Sciences de l'information et de la communication, 71^e section du CNU) et d'intervenants professionnels (42,2 % du volume horaire de formation). Si les professionnels sont bien présents dans la formation, les données manquent, pouvant attester de leurs niveaux de compétence et de responsabilité dans les milieux socio-économiques liés à la formation. En revanche ils interviennent sur des domaines cibles de la formation : infographie, multimédia, marketing...</p> <p>La part des EC est bien trop faible : ils n'assurent que 70h de cours sur l'ensemble de la formation. L'équipe pédagogique est toutefois consciente de cette situation et propose comme piste d'amélioration la possibilité de solliciter les EC de l'URCA ou de l'Université de technologie de Troyes. Les 3 EC sont en revanche bien répartis en termes de compétences disciplinaires en adéquation avec le contenu de la formation (Génie informatique, Automatique et traitement du signal et Sciences de l'information et de la communication).</p> <p>L'équipe pédagogique se réunit en début d'année universitaire et à la demande si besoin est.</p> <p>La présence de doctorants ou d'ATER (attachés temporaires d'enseignement et de recherche), envoyés par une école doctorale, renforcerait le lien avec la recherche pour apporter des savoirs de pointe.</p>
Effectifs, insertion professionnelle et poursuite d'études
<p>La formation est attractive puisque sur 157 dossiers demandés, 61 sont acceptés sous réserve de contrat de professionnalisation et 22 étudiants sont finalement retenus. Étant donné le nombre élevé de dossiers n'ayant pas obtenu de contrat de professionnalisation, on est en mesure de se demander si l'attractivité de la formation dépasse le périmètre professionnel local. La formation gagnerait donc à poursuivre ses efforts dans l'élargissement des liens avec le tissu économique.</p> <p>Le taux de réussite au diplôme est proche de 100 %.</p> <p>Les résultats des enquêtes de l'Observatoire de Suivi de l'Insertion Professionnelle des Etudiants (OSIPE) montrent que, parmi les répondants (14/21 diplômés en 2013, 12/21 diplômés en 2014 et 10/13 diplômés en 2015), seulement la moitié est en emploi, entre un tiers et un quart est en poursuite d'études et le reste est en recherche d'emploi. Ce bilan est donc très moyen et un effort certain est à entreprendre afin d'améliorer la situation professionnelle des étudiants sortants et de limiter la poursuite d'études. Les emplois occupés sont quant à eux en adéquation avec les objectifs de la LP.</p>
Place de la recherche
<p>La place de la recherche est peu favorisée. Pourtant, les laboratoires de recherche (informatique, info-com) pourraient être intéressés par les problématiques des entreprises partenaires. A défaut de résultat, des rencontres pourraient être organisées.</p>
Place de la professionnalisation
<p>Les objectifs de la professionnalisation sont très clairement présentés, et sa mise en place est évidente, le tout supporté par une veille technologique.</p> <p>Le dossier mentionne également la possibilité de s'adapter aux attentes du marché en révisant le contenu de certains enseignements. Hormis les enseignements, il n'y a que très peu d'éléments pouvant attester d'une implication autre des intervenants professionnels dans la formation. Les professionnels sont indiqués comme faisant partie des jurys et du conseil de perfectionnement, toutefois, il n'y a pas de liste nominative pour la composition de ce dernier.</p> <p>La fiche RNCP (Répertoire national des certifications professionnelles) est jointe au dossier et est cohérente avec le dossier. Elle est toutefois relativement succincte.</p>

Place des projets et des stages
<p>Le stage (36 semaines) et le projet tuteuré (150h, soit 25 % de la formation hors stage) constituent des UE distinctes sur un total de 600h de formation, hors stage. L'alternance (contrats de professionnalisation) et les projets tuteurés s'adossent à une association « junior conseil » de type junior entreprise (sans pour autant donner d'explication précise sur son rôle et son implication dans la formation). L'organisation, le suivi et l'évaluation des projets sont pertinents. Le BAIP (Bureau d'aide à l'insertion professionnelle) n'intervient pas dans la formation. Les projets et stages sont évalués par un rapport (40 % de l'évaluation), une soutenance (40 %) auprès d'un jury composé d'un tuteur entreprise, un tuteur universitaire et un candidat, et par une appréciation de l'entreprise (20 %).</p>
Place de l'international
<p>La formation ne favorise pas l'apprentissage des langues, seulement 15h étant proposées aux alternants. Ce point tendrait à être amélioré puisque l'équipe annonce qu'à partir de la rentrée universitaire 2015-2016, les cours d'anglais prendront la forme d'une « English week » : certains enseignants feront leurs cours en anglais et des enseignants étrangers anglophones, partenaires de l'URCA, viendront animer à la fois des conférences et des séminaires de travail avec les étudiants. Ces conférences ne paraissent pourtant n'être que facultatives pour les étudiants. Les mobilités entrantes sont très rares (deux étudiants en 2013-2014), et les mobilités sortantes inexistantes.</p>
Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite
<p>Le recrutement semble pertinent, la sélection se fait sur dossier suivi d'un entretien en présentiel ou à défaut par téléphone. L'origine disciplinaire des étudiants n'est pas diversifiée car les étudiants proviennent pour la plupart d'un DUT (Diplôme universitaire de technologie) <i>Métiers du multimédia et de l'internet</i> (19/22) et 80 % sont originaires de l'ex-région Champagne-Ardenne. Conjointement à la formation de licence professionnelle <i>Métiers de la Communication</i> de l'IUT de Troyes, un dossier d'aide à la recherche d'un Contrat de Professionnalisation est mis à disposition des candidats (pas de données sur le contenu de ce dossier). Les offres des entreprises sont aussi envoyées aux candidats.</p>
Modalités d'enseignement et place du numérique
<p>La culture numérique est très présente dans la formation. Elle exploite des outils numériques pertinents et a développé un <i>Serious game</i> pour le jeu d'entreprise. Tous les enseignements se font en présentiel, soit en TD soit en TP. Il n'y a pas de certification. La situation d'accueil d'étudiants ayant des contraintes particulières ne s'est jamais présentée.</p>
Evaluation des étudiants
<p>L'évaluation des étudiants est conforme aux procédures habituellement adoptées : elle se fait en contrôle continu, selon les règles de l'université en vigueur, votées par le CFVU (Commission de la formation et de la vie universitaire). Les UE sont capitalisables. Les règles de compensation prévoient d'obtenir la moyenne sur la totalité des UE, projet et alternance. Les jurys d'examen regroupent l'ensemble des membres de l'équipe pédagogique, des professionnels participent aussi à ces jurys.</p>
Suivi de l'acquisition de compétences
<p>La fiche RNCP, bien que succincte, reprend les compétences avancées dans le dossier. Le supplément au diplôme est joint au dossier. Il nécessiterait une mise à jour suite au passage de la formation à l'alternance. En effet, l'intitulé de la mention est erroné : « Ingénierie de l'Internet et du Multimédia indépendant » ainsi que la précision sur le stage de 13 semaines en formation initiale. Il n'y a pas de livret d'apprentissage, ni de portefeuille de compétences ; toutefois un projet d'e-portfolio est en cours. Il est regrettable que le suivi d'acquisition des compétences soit si léger, surtout si on met en perspective l'insertion professionnelle relative des sortants.</p>

Suivi des diplômés

La formation ne dispose pas d'outils d'analyse qualitatifs concernant le suivi des diplômés et cela est regrettable. Les chiffres présentés sont ceux issus des enquêtes de l'OSIPE. Leur taux de réponse est insuffisant et cela est reconnu par les responsables de la formation. Cependant, on ne sait pas comment le suivi sur le réseau social LinkedIn vient combler ce manque, puisqu'aucune synthèse des résultats ni aucun chiffre n'apparaît. Outre le « phoning » envisagé par les auteurs, un tableau de bord de suivi des étudiants sur LinkedIn permettrait d'obtenir des résultats analysables. Une enquête en interne pourrait également être facilement mise en place.

Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation

Un Conseil de perfectionnement (CP) a été mis en place. D'une manière générale il se compose d'1/3 de professionnels (sans pouvoir affirmer s'il s'agit de professionnels distincts de ceux intervenants dans la formation), d'1/3 d'enseignants de l'URCA et d'1/3 d'étudiants. Le CP se réunit une fois par an et vise à faire le bilan et améliorer la formation. Le compte rendu du CP de juin 2014 est complet et bien structuré. Les points de vue sont explicités et à chaque point soulevé une piste d'amélioration est proposée.

La question des évaluations des enseignements par les étudiants est déléguée à l'URCA qui a suspendu ce dispositif depuis 2014. Les étudiants sont aussi sollicités en interne en fin de formation par un questionnaire complet, malheureusement non fourni dans le dossier.

Conclusion de l'évaluation

Points forts :

- Des contenus et un cœur de métier parfaitement identifiés et qui répondent à une demande.
- Pertinence de l'organisation : culture numérique, association Junior Conseil, mises en commun avec la licence professionnelle *Métiers de la Communication*, la veille technologique, le travail en séminaire.
- Un Conseil de Perfectionnement, force de propositions.
- Une adéquation et adaptation de la formation aux changements.
- Un taux de réussite au diplôme qui avoisine les 100 %.

Points faibles :

- Le manque d'EC et le volume horaire de leurs interventions.
- Insertion professionnelle trop juste (50 % des répondants à l'enquête de l'OSIPE) et taux de poursuite d'études élevé (autour de 30 %).
- Des manquements dans le pilotage de la mention : pas de suivi des compétences, pas de livret d'apprentissage, pas de suivi qualitatif des diplômés.
- Supplément au diplôme pas à jour et absence de données sur les niveaux de compétences des enseignants professionnels.
- Cours de langues insuffisants.
- Publics entrants peu diversifiés et provenant trop majoritairement du DUT MMI de Troyes.

Avis global et recommandations :

La formation est de qualité ; elle s'inscrit dans le cadre de métiers où la demande d'emploi est réelle. On peut s'interroger cependant sur le positionnement tubulaire de cette LP dans la continuité d'un DUT sur le même périmètre.

Certaines informations complémentaires manquent dans le dossier et nuisent à sa compréhension. Il est très important pour cette formation de poursuivre ses efforts pour tisser des liens réels et effectifs avec les entreprises afin d'accroître son réseau et amplifier le nombre de partenariats et de contrats. Un travail plus synthétique qui irait des objectifs jusqu'aux compétences enseignées et évaluées permettrait de renforcer la visibilité de la formation en direction des entreprises, en lien avec la recherche et l'évolution des technologies à l'international, ce qui est plutôt utile dans le monde du web.

Quelques idées pour renforcer la présence de l'anglais : la mobilité des étudiants en début ou en fin d'année à l'étranger, un travail collaboratif à distance avec des acteurs à l'étranger sur des problématiques d'entreprise similaires, organisation d'un colloque international des professionnels des métiers du web (partiellement à distance), etc.

Il serait judicieux de prévoir une remise à niveau sur la communication avec l'entreprise.

Observations de l'établissement

Reims, le 22 mars 2017

N/Réf. : /2017/MH/DEVU

Affaire suivie par Mme Mélanie HOFFERT

***Le Président de l'Université de Reims
Champagne-Ardenne***

À

Monsieur Michel COSNARD
Président du Hcéres

Objet : Retour sur le rapport d'évaluation de la licence professionnelle *Métiers de l'internet et du multimédia*

Monsieur le Président,

L'Université de Reims Champagne-Ardenne tient à remercier l'ensemble des personnels du Hcéres, ainsi que les experts qui ont mené l'ensemble des évaluations de nos formations. Les remarques et recommandations qui ont été faites nous seront très utiles pour finaliser notre nouvelle offre de formation.

Vous trouverez ci-après la réponse du responsable de la formation.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes salutations distinguées.



Guillaume GELLÉ

Commentaires du responsable de la formation :

Nous remercions le comité d'experts pour l'attention qu'il a porté à notre dossier d'évaluation ainsi que pour ses conseils et propositions. Les remarques formulées dans le rapport d'évaluation nous seront très utiles dans l'amélioration continue de notre formation au centre de notre démarche qualité.

Nous souhaitons néanmoins apporter quelques explications sur les points suivants :

Nous sommes sensibles à l'ensemble des points positifs relevés par les évaluateurs qui soulignent la qualité globale de la formation (Des contenus et un cœur de métier parfaitement identifiés et qui répondent à une demande ; Pertinence de l'organisation : culture numérique, association Junior Conseil, mises en commun avec la licence professionnelle Métiers de la Communication, la veille technologique, le travail en séminaire ; Un Conseil de Perfectionnement, force de propositions ; Une adéquation et adaptation de la formation aux changements ; Un taux de réussite au diplôme qui avoisine les 100 %).

Pour ce qui concerne les offres de LP dans le domaine du numérique, nous voulons souligner que la LP MIM se différencie nettement de la LP MENATIS (IUT de Reims, à 130 km) orientée vers la production audiovisuelle et de la LP CNDAI (IFTS de Charleville, à 210 km) orientée vers le design web : la LP MIM entend former des développeurs web en front et back ; elle marquera sa différence par l'adoption lors de la prochaine accréditation d'un intitulé « Métiers de l'Informatique : applications web ».

Concernant l'insertion professionnelle jugée trop juste (page 6 – points faibles), nous tenons à préciser que les poursuites d'études auxquelles nous n'engageons pas les étudiants et sur lesquelles nous ne donnons jamais d'avis dans les dossiers déposés par les diplômés se font très majoritairement dans le cadre de la continuation de l'alternance avec leur entreprise d'accueil en LP et donc dans le cadre d'un contrat de travail, les entreprises souhaitant fidéliser ces publics dans le cadre d'un marché du travail tendu. Il est aussi préconisé de tisser des liens réels et effectifs avec les entreprises (page 7) ; or, nous souhaitons rappeler qu'après avoir accueilli **22** alternant-e-s en 2015-2016, la licence en accueil **26** en 2016-2017 ; cela n'est possible que parce qu'existent déjà, comme cela a été remarqué, des rapports féconds entre notre structure et ses entreprises partenaires (page 4 du rapport). Soulignons aussi, comme le font les experts, la part importante et dans le cœur de métier des professionnels dans l'enseignement (votre rapport page 4). Nous travaillerons à formaliser ces partenariats pour les années à venir.

À propos des publics jugés insuffisamment diversifiés, nous voulons souligner les efforts engagés pour amener d'autres profils vers cette LP (en particulier participation au forum « continuation d'études » de l'IUT de Reims où est proposé un DUT Informatique) ; l'université a le projet de développer un salon des licences professionnelles au niveau des campus rémois ; nous saluons cette initiative qui peut permettre d'orienter des L2 d'informatique vers la LP MIM.

Pour ce qui concerne l'absence de données sur les niveaux de compétences des enseignants (page 6 – points faibles), nous tenons à préciser que les CV des professionnels sont collectés et donnent lieu à une évaluation précise des responsables pédagogiques. C'est un point de vigilance de l'établissement dans le cadre de sa démarche qualité (certification ISO 9001). À propos de la faiblesse de la présence d'Enseignants-Chercheurs (en nombre et en heures), elle est liée au déficit d'encadrement de l'IUT et spécifiquement du département porteur de la LP MIM ; nous demanderons l'université d'apporter une réponse sur ce point. Nous veillerons à développer le nombre d'heures effectués par les EC en poste.

Il est aussi souligné que les cours de langues seraient insuffisants (page 6 – points faibles) ; or, les cours de langue anglaise dans la maquette ne recouvrent qu'une partie des cours effectués en langue étrangère ; la LP MIM permet depuis 2015-2016 aux étudiants d'assister à un séminaire « English Week » (souligné page 5 du rapport) où les cours de spécialité sont dispensés par des collègues d'universités partenaires en anglais (environ 35 heures). Ce type d'apprentissage a été plébiscité par les étudiants (enquête de satisfaction à l'issue de la semaine) et est reconduit. D'autres dispositifs évoqués à propos de la mobilité (page 7) du type de ceux qui sont listés dans le rapport (colloques internationaux...) seront étudiés.

Pour ce qui participe des « manquements dans le pilotage de la mention » (page 7), nous tenons à redire que l'e-portfolio d'abord porté par l'université puis par la COMUE a pris beaucoup de retard. L'IUT travaille à une solution connectée à son propre intranet afin que les étudiants puissent effectuer un diagnostic sur les compétences acquises dans le cadre de leurs formations. Le supplément au diplôme sera mis à jour très rapidement selon les préconisations.